

Logement de groupes soutenu

SOUTIEN NPR Le logement de groupes Relais de Dranse, situé en bordure de cette rivière traversant la commune de Liddes, a terminé ses travaux de rénovation des dortoirs au printemps 2014. Un type d'hébergement touristique à qui profite également le soutien financier de la NPR (nouvelle politique régionale).

Communes PSRM et stratégies

Au bord de la Dranse, à proximité du village de Liddes, le Relais de Dranse se niche au milieu d'un grand terrain, idéal pour les activités en plein air de ses hôtes. Non loin de l'historique ViaFrancigena, de la nature environnante, de places de sports, de domaines skiables, ainsi que de nombreux itinéraires de marche et de raquettes de cette région du Saint-Bernard, l'établissement s'est récemment transformé.

Dominique Valdenaire a racheté en 2012 le Relais de Dranse, avec trois associés, séduits par les nombreux atouts qu'offrait l'hébergement de groupes. Une rénovation se révélait pour eux cependant indispensable. Grâce au soutien de la NPR, les dortoirs du premier étage ont été agrandis et remis à neuf, ainsi que les sanitaires adaptés. Le chauffage a pu être changé, bénéficiant de l'Aide suisse aux montagnards. La salle de réception séparable et modulable, attenante aux cuisines professionnelles, peut accueillir jusqu'à 120 convives. « Une remise aux normes était nécessaire pour reprendre l'exploitation de ce logement de groupes,



Les dortoirs et sanitaires à l'étage du bâtiment ont été rénovés et adaptés aux normes. Ils comportent désormais 40 couchages. Un des seuls logements de ce type des environs, sa transformation a été possible grâce au soutien de la NPR. DR

alors plus petit, qui allait fermer. Notre objectif était de créer une offre qui n'existait pas et surtout, ne pas laisser disparaître un établissement public du village», explique Dominique Valdenaire. La vision entrepreneuriale s'inscrit réellement dans une dimension touristique élargie. Selon Dominique Valdenaire, l'établissement est un atout supplémentaire pour la région. « L'objectif est d'attirer des hôtes dans nos contrées dans une vision de développement touristique et économique. Avec la fréquentation des groupes, les retombées sont possibles pour plusieurs acteurs économiques des environs. Il est important que la

NPR soutienne également ce type d'hébergement. » Une aide bienvenue qui permet d'obtenir, pour les projets d'hébergement touristiques, un prêt sans intérêt de 15 à 18 ans sur une partie du montant investi, selon la loi sur la nouvelle politique régionale. Depuis le début de l'été, l'établissement ne désemplit pas et les réservations pour les mois à venir sont en hausse. Avec une présence renforcée sur les plateformes internet de réservations pour les groupes, le propriétaire espère continuer sur cette lancée.

Faire sa stratégie communale

La commune de Riddes s'est lancée dans une réflexion de fond. Des premières étapes ont été franchies ces dernières années avec la refonte du PAZ de 2005 à 2012, la labellisation Valais Excellence ou encore la constitution de groupes d'intérêts autour de la thématique du développement touristique. Aujourd'hui, le Conseil communal a entamé le processus de définition d'une stratégie. « L'objectif est d'avoir une vision à 20 ans et de produire un service de qualité répondant aux attentes des habitants et des hôtes avec les moyens à disposition. La stabilité et la pérennité des finances communales sont également essentielles », explique le président.



Le président de la commune de Riddes, Jean-Michel Gaillard, a donné l'impulsion à son conseil communal de se lancer dans l'élaboration d'une stratégie de développement. DR

Convaincus par la démarche, les cinq membres du Conseil y ont déjà consacré deux demi-journées de quatre heures. La participation à ces séances et la préparation des tâches nécessitent un important investissement en temps. « Nous sommes à la mi-parcours et la démarche s'annonce déjà très concluante. Particulièrement car elle renforce les échanges entre les membres du Conseil. Elle oblige chacun de nous à parler de tout et d'adopter ensemble des positions qui dépassent les questions budgétaires. » Toutes les ressources dont dispose la commune ont été notifiées : ressources financières et humaines, communication, infrastructures, plan de zones, construction. Ce qui a donné une masse d'éléments importants. Pour les encadrer dans la démarche, Serge Imboden de la HES-SO et les outils de pilotage ou d'analyse SWOT qu'il a élaborés. « L'outil de travail est très pratique et les résultats explicites. La vision à long terme permet de prioriser les projets principaux et de les affiner par année en fonction du budget », note le président. Les prochains grands investissements de la commune, avec notamment la création de 12 salles de classe et l'adduction d'eau potable avec la microcentrale, s'inscrivent ainsi dans un schéma de développement à long terme.

Deux autres après-midis de réflexion sont agendées en septembre. Les résultats des travaux et la stratégie pourraient être présentés en fin d'année dans l'InfoRiddes de la commune et à une prochaine assemblée primaire.

A noter que les Régions soutiennent et encouragent ces réflexions pour l'ensemble des communes du Valais romand. Des informations peuvent être obtenues auprès de l'Antenne Régions Valais romand.

La commune de Saint-Martin élabore actuellement sa stratégie de développement. Celles des communes d'Evolène et de Mont-Noble ont été acceptées par le Département de l'économie, de l'énergie et du territoire le 20 juin 2014. Au préalable, le comité de la Région Valais central avait donné son préavis positif et relevé l'adéquation de ces stratégies, complétées par des plans de mesures à l'horizon 2020, avec la vision globale de la Région. Dans la pratique, ces travaux ont pour but de permettre aux communes d'utiliser au mieux leurs potentialités et de cibler les actions à mener en lien avec leur moteur de croissance. Les outils concrets et simples développés dans ce cadre sont également des appuis dans la gestion communale.

La charge financière de l'élaboration des stratégies et des plans de mesures correspondants est soutenue par une participation cantonale à hauteur de CHF 5'000.-, et au maximum 50 % des coûts des communes.

Pour rappel, l'accomplissement de ce processus permet aux communes identifiées comme ayant des problématiques spécifiques aux régions de montagne (PSRM) de postuler à des prêts cantonaux sans intérêt dans des domaines particuliers. Les Régions, conscientes de l'utilité d'une telle démarche, peuvent également soutenir financièrement les réflexions menées. L'Antenne se tient à disposition des communes intéressées pour un accompagnement dans ces démarches.